

D.U., D.I.U., Capacités, Attestation

Renseignements : Faculté de Médecine de Nice

medecine.unice.fr

Mme Nicole PERRERA ☎ 04.93.37.76.68

perrera@unice.fr

ANNEE UNIVERSITAIRE 2011/2012

Date limite pour l'inscription et paiement des droits : 30 octobre

Dossiers à retirer auprès de service de scolarité 3^o cycle.

I) Diplômes d'Université (D.U.) – Diplômes Inter Universitaires (D.I.U.) – Attestations d'Université (A.U.)

Conditions d'inscription et tarif indiqués pour chaque diplôme (voir fiches descriptives des DU, DIU, AU)

Les droits sont à acquitter pour chaque année universitaire au nomment de l'inscription.

Tarif spécial pour les internes inscrits à la Faculté de Nice pour tous les diplômes : voir avec le service de la scolarité

II) Capacités de médecine

Sont autorisés à s'inscrire en vue des capacités de médecine, les titulaires d'un diplôme de docteur en médecine permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un état membre de la C.E.E. dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales (Thèse et spécialité).

L'inscription en première année est subordonnée à la réussite à un examen probatoire comportant des épreuves écrites et un entretien.

Tarif Unique pour les Capacités : Examen probatoire : 279,57 €
1^{ère} année : 245 €
2^{ème} année : 524,57 €

Inscription à l'**examen probatoire** : voir avec le service de la scolarité

Inscription en **première année** (suite à la réussite à l'examen probatoire) : voir avec le service de la scolarité

Inscription en deuxième année : voir avec le service de la scolarité

Composition du dossier d'inscription

- Fiche « **DEMANDE D'INSCRIPTION** » dûment remplie
- photocopie de la carte d'identité (sauf pour les étudiants français déjà inscrits en 2009/2010 à l'Université de NICE)
- photocopie du *diplôme de Docteur en Médecine ou du *diplôme requis pour l'inscription (sauf pour les étudiants l'ayant fourni en 2008/2009 pour leur inscription en D.U. ou Capacité)
- autorisation du responsable de l'enseignement lorsque celle-ci est demandée.
- 1 chèque du montant de la formation établi à l'ordre de :
 « **Agent comptable de l'UNS** » (cf. tarif)
 Ou attestation de prise en charge de l'organisme payeur
- photocopie de la carte d'assuré social
- 2 photos d'identité avec mention du nom et prénom du candidat
- 2 enveloppes autocollantes avec nom et adresse
- photocopie de la dernière carte d'étudiant (autre Université)
- toute pièce spécifique à chaque inscription (attestation du conseil de l'ordre, diplôme de spécialité, etc.)
- pour les étrangers : - * l'extrait d'acte de naissance
 - 1 photocopie de la carte de séjour.

* pour les médecins étrangers, les diplômes et l'extrait d'acte de naissance doivent être accompagnés de traductions authentiques et certifiées telles.

Un dossier doit être rempli pour chaque inscription
Veillez préciser le titre de la formation

Dossier à retourner à :
FACULTE DE MEDECINE
Service de scolarité 3^o cycle
Mme Nicole PERRERA
28 Avenue de Valombrose
06107 NICE cedex 2
Tél. : 04.93.37.76.68. – ☎ 04.93.53.15.15
perrera@unice.fr